

Une démarche solidaire et pérenne

Le SDeau50 est né de la volonté des collectivités adhérentes dans le domaine de l'eau potable de **se fédérer pour une gestion solidaire, pérenne et optimisée de la ressource et de la production d'eau potable dans la Manche.**

Les évolutions administratives liées à la Loi NOTRe ont conduit le SDeau50 à évoluer vers une compétence globalisant l'ensemble du circuit de l'eau potable. Ainsi, **depuis sa création en 2012, le nombre d'adhérents et les compétences du Syndicat n'ont cessé de se développer.**

Le SDeau50 et l'eau potable

La consommation journalière d'eau potable est estimée à environ 150 litres par personne pour boire, se laver, arroser son jardin, faire la vaisselle, laver le linge...

L'eau potable est aussi un facteur essentiel du développement économique de notre département dans des secteurs d'activité tels que l'industrie, l'agriculture ou encore le tourisme...

Les prélèvements nécessaires à la fourniture d'eau potable doivent également **respecter les contraintes liées au milieu naturel et s'adapter à l'impact des évolutions climatiques.**

Le rôle du SDeau50 est de concilier l'ensemble de ces éléments afin d'assurer une production d'eau potable de qualité en quantité suffisante pour tous les usagers.

Le Syndicat Départemental de l'eau de la Manche est compétent au titre de la gestion durable de la ressource en eau et de la sécurisation de la production d'eau potable sur les 2/3 du département.

Il assure la totalité du service d'eau potable (du captage de la ressource au robinet) pour 40 % des abonnés du département : un parcours en 4 étapes depuis le lieu de captage de l'eau à sa zone de distribution.

10 ans

au service de l'eau potable dans la Manche

SECTEUR CENTRE MANCHE
COUTANCES

7A Allée du Château de la Mare
Route de St-Lô
50200 COUTANCES

NON-ADHÉRENT

SIÈGE
SAINT-LÔ

110 rue de la liberté
50000 SAINT-LÔ

SECTEUR SUD MANCHE
SAINT-AUBIN-DE-TERREGATTE

La Gaubardière
50240 SAINT-AUBIN-DE-TERREGATTE

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

+
COMPÉTENCE À LA CARTE

Le SDeau50 comprend l'ensemble des territoires de la Manche à l'exception de la Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC) sous convention.

Les territoires choisissent leur niveau d'adhésion suivant 2 formules :

- . les compétences obligatoires
- . les compétences obligatoires et la compétence à la carte

Le SDeau50 s'organise en 2 secteurs :

Le Centre Manche (Coutances) et le Sud Manche (Saint-Aubin-de-Terregatte) avec le siège à Saint-Lô.



LES COMPÉTENCES ET TERRITOIRES

Les compétences OBLIGATOIRES



Gestion durable de la ressource en eau



Sécurisation de la production d'eau potable



Assistance technique



Veille et technique juridique

La compétence à la CARTE



Production par captage ou pompage



Protection du point de prélèvement



Traitement



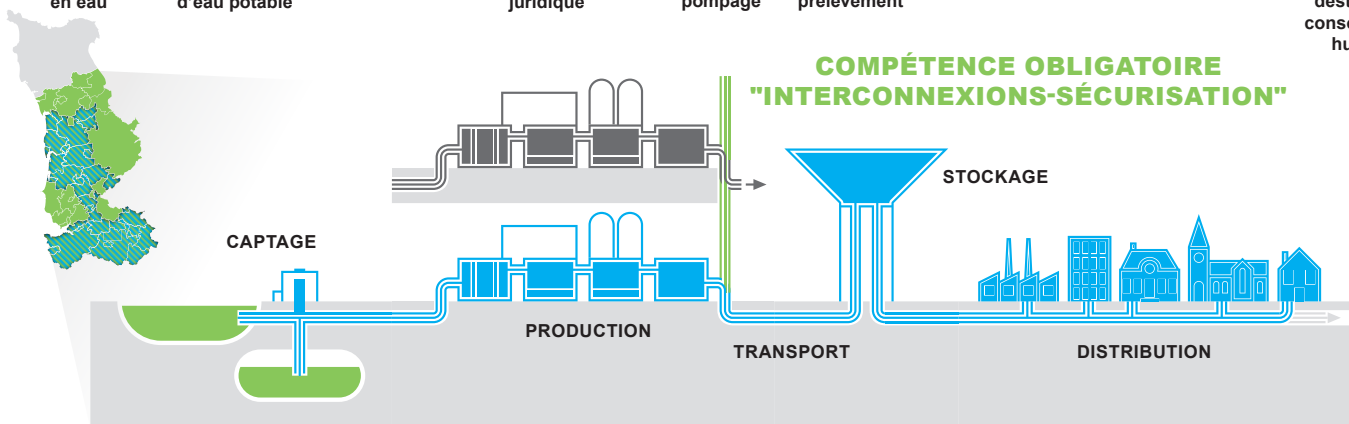
Transport



Stockage



distribution d'eau destinée à la consommation humaine



COMPÉTENCE OBLIGATOIRE "PROTECTION DE LA RESSOURCE"

COMPÉTENCE À LA CARTE "PRODUCTION ET DISTRIBUTION"

Dans le cadre d'un territoire adhérent aux compétences obligatoires et à la compétence à la carte, le SDeau50 assure l'intégralité du cycle de l'eau potable, du captage à la distribution. Les territoires adhérents aux 2 compétences sont répartis en CLEP, Conseils Locaux de l'Eau Potable, qui correspondent aux anciens Syndicats. Le SDeau50 compte 28 CLEP qui participent aux décisions en siégeant au comité Syndical.

Le SDeau50, le service de l'eau potable dans la Manche

En 10 ans d'existence, le SDeau50 est devenu un acteur incontournable dans le domaine de l'eau potable dans la Manche.

Présent dans le centre et le sud Manche, ses compétences le conduisent à intervenir sur l'ensemble du cycle de l'eau potable. Il veille à la protection des zones de captage grâce à un suivi en continu des ressources et aux démarches d'aires d'alimentation de captage (AAC). Il pilote le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) initié par la Préfecture de la Manche. Il assure la production d'une eau potable de qualité au sein de ses usines. Face aux risques de pénuries ou de pollution, il sécurise le transport de l'eau potable via les interconnexions, véritables autoroutes de l'eau qui relient les différents points de production / distribution du département. Il assure la maintenance et les travaux nécessaires au bon fonctionnement du réseau et des infrastructures...

L'organisation territoriale du Syndicat s'est construite autour de deux principes ; une mutualisation des idées, des moyens et des projets, ce que nous appelons le « penser globalement », et une gestion de proximité des enjeux locaux, « agir localement ».



Jacky BOUVET
Président du SDeau50

Création : SDeau50

LES CHIFFRES-CLES

